

CONTES D'UNE GRAND-MÈRE JAPONAISE

*Réunis et racontés
par Yveline Féray*



*Éditions
Philippe Picquier*

DU MÊME AUTEUR,
DANS LA MÊME COLLECTION

Contes d'une grand-mère cambodgienne
Contes d'une grand-mère chinoise
Contes d'une grand-mère indienne
Contes d'une grand-mère tibétaine
Contes d'une grand-mère vietnamienne

© 2012, Editions Philippe Picquier

© 2017, Editions Philippe Picquier
pour l'édition de poche

Mas de Vert
B.P. 20150
13631 Arles cedex

www.editions-picquier.fr

Conception graphique : Picquier & Protière

Mise en page : M.-C. Raguin, www.adlitteram-corrections.fr

ISBN : 978-2-8097-1309-1

ISSN : 1251-6007

*Pour ma petite Jade
si résolument « japonaise »*

AVANT-CONTE

Convaincue qu'il n'est de meilleur moyen d'appréhender la culture d'un peuple que de s'abreuver à la source de sa mythologie, il m'est tout naturellement apparu que cette « grand-mère japonaise » devait donc, remontant aux sources immémoriales de l'âge des *kami* (*kami yo*), s'ouvrir sur les récits des mythes fondateurs retraçant la création tumultueuse du monde et des îles du Yamato.

Ces *kami* signifiant « êtres placés plus haut et vénérés », sans que pour autant ils soient des dieux, « concept spécifiquement japonais », font eux-mêmes l'objet de cultes consacrés pour l'essentiel aux « divinités de la nature ». L'ensemble constitue le shintoïsme – la Voie des dieux. Religion primitive et endogène du Japon, le shintoïsme¹ vouait en effet l'essentiel de son culte aux divinités de la nature dont le Soleil, incarné par la Grande Divinité céleste Amaterasu Ô mi kami (Omikami). Par la suite et, synchrétisme aidant, au

contact du confucianisme et du taoïsme, il adopta le culte des ancêtres (autels domestiques, l'un d'origine shintô, le *kamidana*, et l'autre d'origine bouddhique, le *butsudan*). De même, dans son rapport au bouddhisme, il retint certaines idées philosophiques et certains rites.

On s'est référé fréquemment à un « shintoïsme primitif » comme pour mieux le différencier du shintoïsme pratiqué et vécu par les Japonais. Cette distinction s'explique, pour l'essentiel, par le rôle tenu par le bouddhisme quand il fut introduit au Japon vers le milieu du VI^e siècle de notre ère grâce à un envoi de livres et d'images d'un souverain du royaume de Paekch'é (l'actuelle Corée)... à celui du Japon.

D'inspiration chinoise (ou céleste), l'implantation de la nouvelle doctrine du Bouddha fut controversée voire contestée du moins en ses débuts : on avançait « l'auguste loi de Bouddha », soit le *Kojiki*² – qui retrace l'histoire du Japon jusqu'au début du VII^e siècle, au « temps des dieux », de l'installation divine du Premier Empereur et de ses successeurs –, et d'autre part, le *Nihon shoki*, rassemblant mythes et légendes, les annales du Japon. Le shintô apparaît pour la première fois dans ce dernier livre (*shin* étant la forme chinoise du japonais *kami*, « divinité », et *tô* signifiant le « chemin »).

De cette genèse à double voie, il ressort ceci d'importance primordiale tant pour le bouddhisme

que pour le shintoïsme : par un phénomène quasi logique (et mieux connu de nos jours) du syncrétisme – d'un syncrétisme qui n'aurait pas été jusqu'au bout de sa genèse –, la Voie des dieux, tirée en dernière instance par Amaterasu Omikami, va l'emporter en 1868 (après la restauration de la dynastie des Meiji) sur le bouddhisme, sans que celui-ci soit toutefois écarté. Grand événement politique et culturel : le shintô devient religion d'État.

Ce qui revient à dire, en termes cette fois-ci de choix exclusivement politique, que le shintô, élevé au rang de religion d'État, est désormais « l'instrument d'une politique qualifiée de nationaliste ». C'est l'époque dit-on où des temples bouddhiques se voient rattachés à des sanctuaires shintô, et que des fêtes shintô prennent elles-mêmes des accents bouddhiques, notamment avec la récitation de sûtras.

Paradoxalement, selon nous, cette histoire contemporaine des rapports entre une religion et une mythologie est riche en enseignements de toutes sortes. « Cohabitation pacifique, écrit-on, des bouddhas et des dieux shintoïstes », soit ! Mais les leçons que nous tirons pour nos *Contes d'une grand-mère japonaise* sont pour le moins... complexes :

– Ne peut-on parler au sujet des contes d'un marquage de l'insularité, mieux de la « géographie » des îles ? Ces contes n'expriment-ils pas, et

tout à la fois, fermeture et ouverture à l'autre – proche ou lointain ?

– A l'évidence, le shintoïsme renvoie l'image d'un pays qui recherche l'« exception » ou l'identification. Ce que nous avons tenté de montrer dans ses rapports avec le bouddhisme devenu une « religion partenaire » mais non prééminente. C'est le shintoïsme qui dit et dicte sa « singularité », le caractère endogène, spécifique de ses croyances, qui n'appartiennent qu'à lui.

– Le « propre du Japon », son identité, sa singularité, sa vision de la nature, des hommes et des dieux, est lié à sa culture, voire à son fonds culturel. Le Japon assimile plus qu'il n'est assimilé. Tout doit porter sa marque, venir de lui, être engendré par lui. N'est-il pas le premier pays asiatique à avoir publié, en 1892, son *Histoire littéraire*, sans consultation aucune, ce qui se faisait communément à l'époque, des experts occidentaux ? Cet événement n'a pas manqué d'être relevé et surtout considéré comme une démarche profondément identitaire.

Enfin, ai-je besoin de rappeler que les « formes rituelles » encore en vigueur de nos jours remontent aux premiers temps du shintoïsme ? Et qu'Amaterasu, du lever au coucher du soleil, règne sur un « pays d'îles », le Japon, « Pays du Soleil levant ».

Abordant pour la première fois le Japon – non plus par la lecture mais par l’écriture – c’était, semblait-il, le salut de cette « grand-mère japonaise » que d’apprivoiser d’abord ces *kami*, d’intégrer l’histoire d’Izanagi, « Celui qu’on invite », et d’Izanami, « Celle qui invite », et de leurs monstrueux labeurs de dieux générant d’autres dieux à l’infini ; d’assister au glorieux retour dans la « haute plaine des cieux » d’Amaterasu, déesse du Soleil, jusqu’à la descente sur terre de son petit-fils, le prince Ninigi, dont le descendant devait être le premier empereur « humain » de la longue lignée des souverains du Japon... afin que commencent à partir de cette filiation divine, en conformité avec la Voie des dieux, les histoires, les contes et les légendes des hommes du Pays du Soleil levant.

Devait se poser ensuite le problème du choix des contes...

Même si chaque conteur ou conteuse a la belle liberté de ses choix, qu’ils soient d’humeur ou de réflexion, résultats de secrètes affinités ou d’intimes correspondances, d’irrésistibles coups de cœur, que choisir devant l’ampleur des publications consacrées uniquement aux mythes, contes et légendes du Japon par les seules Editions Philippe Picquier ? Quel intérêt de re-conter ce que les grands auteurs japonais ont déjà

magistralement conté ? Ainsi, Ueda Akinari ou Akutagawa Ryûnosuke ou encore Dazai Osamu, pour ne citer qu'eux.

Et devait alors s'imposer l'obligation de présenter, à travers une dizaine de contes anciens, certains rares ou peu connus – allant des légendes des origines aux *kaidan*, récits de l'étrange de l'époque d'Edo (1603-1868) –, une facette moins attendue peut-être des contes et légendes du Japon, dans le but avoué de surprendre le lecteur déjà fort averti, en se surprenant soi-même.

Tel un sourcier muni de sa baguette de coudrier ou un orpailleur secouant son tamis au-dessus du torrent, la « grand-mère japonaise » entreprit donc sa recherche dans l'espoir d'entendre le chant de l'eau ou de voir briller, entre les graviers, une pépite.

Après moult visites dans les bibliothèques, dont celle de la Maison du Japon à Paris, cette quête devait la conduire au détour d'un interminable défilé de sites – Internet oblige – à deux rencontres étonnantes.

D'abord avec une Cendrillon du X^e siècle, authentiquement japonaise, d'un auteur inconnu : « Seule version de la Cendrillon de la littérature japonaise du X^e siècle qui soit parvenue jusqu'à nos jours... devant sa matière narrative à des origines mythiques tout à fait représentatives de la culture japonaise », et sans référence « à une quelconque source étrangère ». Et cette Cendrillon se nommait

Ochikubo no Kimi, c'est-à-dire « la Dame de la chambre basse³ ». Un nom qui, à lui seul, ouvrait les vastes contrées de l'imaginaire et ses mystères.

Fort savante, impressionnante et captivante étude de Simone Mauclair, sous le patronage d'éminents japonologues, intitulée comme suit : *Du conte au roman – Un Cendrillon japonais du x^e siècle – L'Ochikubo-monogatari*.

Le but de l'auteur étant de saisir comment un récit-conte se métamorphose en « roman, analysant les règles théoriques qui justifient la condition nobiliaire⁴ ». Car ici, l'histoire de Cendrillon, en sa qualité d'archétype social, dépasse, et de loin, le cadre du vieux mythe de la *mamako* (histoire de belle-mère) pour s'engouffrer dans celui du roman sociologique de l'époque de Heian (794-1185). L'ascension sociale de cette Cendrillon est justifiée par son *saiwai* – faveur du destin, liée à la notion bouddhique de *sukuse*, vie antérieure et rétribution qui en résulte –, agissant ici, non pour l'élever miraculeusement au-dessus de sa condition, mais au contraire pour rétablir son droit légitime (mis à mal par son père) dans un ordre établi comme immuable, celui de la société de Heian.

Extraordinaire récit-conte-roman « démontrant les liens intimes de la littérature savante japonaise avec l'art des conteurs traditionnels⁵ ! »

A défaut de pouvoir accéder au texte original en japonais de l'*Ochikubo-monogatari*, je disposais

des résumés circonstanciés des quatre livres constituant l'ouvrage établi par Simone Mauclair, pour les besoins de son étude, elle-même illustrée de larges extraits de l'œuvre originale. Et, dans le souci constant d'avoir, pour chaque conte ou histoire, plusieurs sources, je dus me plonger dans une des deux traductions anglaises de l'*Ochikubomonogatari* disponibles, aucune traduction française de l'œuvre n'existant à ce jour.

Mais après avoir déjà raconté la Cendrillon vietnamienne, puis la tibétaine et failli raconter la cambodgienne, comment renoncer à cette Cendrillon du X^e siècle, si totalement japonaise, à cette histoire, qui, de rebondissement en rebondissement, franchissait si allègrement le pas du roman ? Et un roman qui en apprenait autant au lecteur sur la société de l'époque, en particulier sur les alliances matrimoniales – trinité du père, du gendre et de la fille –, véritable institution réglant la vie politique d'alors et aussi ce syncrétisme shintô-bouddhique s'exprimant par des rites collectifs ou individuels, offrandes aux divinités, pèlerinages liés tout à la fois aux *kami* des montagnes et aux trois divinités bouddhiques leur correspondant : Amida, Kannon, Ya Kushi.

Je formule ici le vœu que Simone Mauclair ne m'en voudra pas d'avoir réintégré le roman de « la Dame de la chambre basse » dans le domaine du conte, le temps d'une histoire de conteuse admiratrice et de son ouvrage et de l'œuvre.

Seconde et providentielle rencontre, celle du livre posthume du japonologue Bernard Frank, dont tout dans le titre m'attirait : *Démons et jardins – Aspects de la civilisation du Japon ancien*. S'y trouvaient rassemblés des textes devenus introuvables et trois inédits. Cours professés de 1970 à 1979, à la section IV de l'Ecole pratique des hautes études (Paris), ayant pour thème « Les démons dans la littérature et l'art japonais ancien » et en deuxième partie unissant précisément démons et jardins « Minamoto no Tôru et son jardin du Kawara no in » et « Une vieille légende de Kyôto : le fantôme du palais Kawara ».

Quel conteur n'aurait pas eu l'envie de rassembler en un seul récit l'histoire d'un très réel, très célèbre, très fascinant haut personnage du IX^e siècle, Tôru, celle de son fantôme, après sa mort, telles que Bernard Frank les raconte avec tant de talent, et aussi celle de sa résurrection, deux siècles plus tard, à travers le théâtre nô et *Tôru*, la nostalgique pièce de Zeami (1363-1443), dans une fort belle traduction de Gaston Renondeau ? De faire partager au lecteur cette si singulière et si japonaise aventure d'un personnage qui fut à la fois l'archétype de l'aristocratie de son temps et une terrifiante légende !

Que les mânes de Bernard Frank ne me tiennent pas rigueur de cet emprunt qui lui doit tant.

Il serait injuste de passer sous silence au nom du seul critère du « rare », du « peu connu », les autres contes de cette « grand-mère japonaise ».

Comme pour tous mes contes de la « grand-mère d'Asie », ils sont le produit de l'étincelle sans laquelle il n'est point d'histoire, d'où qu'elle jaillisse : d'un souvenir impérissable (film, roman, poème), du théâtre nô ou kabuki, d'entre les pages d'un livre précieux prêté par un ami, des rayons d'une bibliothèque de l'EFEO, de l'Inalco, de la Maison du Japon, d'une université d'ici ou d'ailleurs, d'Internet évidemment ; ou qu'elle naisse d'une rencontre, ici avec une pièce nô, tel *Hachino ki* (Les Arbres en pot), conte bouddhique exaltant le *bushido*, la Voie du guerrier ; avec *Sasayakidake* (Le Bambou murmurant), où s'interpénètrent le culte à une divinité shintô (*bishamon*) et le bouddhisme sous sa forme amidiste – exprimé ici à travers ses rites d'exorcisme ; ou encore d'une émotion profonde, tel *Kagami* (Le Miroir) dont l'esprit se rapproche du conte vietnamien *Histoire de la femme de Nam-Xuong* de Nguyễn-Du (XVI^e siècle).

Je mentionnerai encore *Ao-andon* (Le Spectre à la lanterne bleue), découvert dans une liste de *yorai*, vaste bestiaire de monstres, aussi bien démons, animaux, plantes et vieux objets. C'est tout naturellement qu'il devait trouver place dans ce jeu du *hyakumonogatari kaidankai*, « le cercle des cent contes mystérieux », divertissement fort populaire à la fin de l'époque d'Edo, dans le but, au terme de cent contes racontés par cent conteurs à la lumière de cent bougies allumées, et une à une

soufflées, de favoriser par l'étrange, le surnaturel ainsi exalté, l'apparition du « spectre à la lanterne bleue ».

Occasion pour la « grand-mère japonaise » partant du quatre-vingt-quinzième conte, de raconter ici cinq histoires mystérieuses ou terrifiantes de ces *yorai* hérités des *kami*, de battre ainsi le rappel de ces monstres, fantômes, qui, de Hokusai en passant par Toriyama Sekien dans le « cortège de nuit des cent démons », d'hier à aujourd'hui, continuent d'inspirer peintres, cinéastes, romanciers, auteurs de bandes dessinées, de mangas et pokémons, etc., et ainsi tant que Yamato, sa nature, ses arbres et ses mers vivront et les abriteront.

Mais aussi l'occasion pour la « grand-mère d'Asie », de bercer à travers ces contes du Japon ancien, le souvenir inoubliable et l'irréremédiable nostalgie que lui a laissée un jour – et pour toujours au fond de l'âme – l'adaptation des *Contes de la lune vague après la pluie* de Ueda Akinari, par le cinéaste Mizoguchi Kenji.

YVELINE FÉRAY

NOTES

1. Deux ouvrages fondamentaux sont à consulter : Jean Herbert, *Aux sources du Japon – le shintô* (préface du marquis

Yukitada Sasaki) et Hônen, Shinran, Nichiren et Dôgen, *Le Bouddhisme japonais (textes fondamentaux)*.

2. *Kojiki, Chronique des choses anciennes ou des anciennes paroles*. Récits recueillis en 711 de notre ère par O no Yasumaro et sur ordre impérial, et ce auprès d'une très vieille femme, Hieda no ari.

3. Simone Mauclaire, *Du conte au roman – Un Cendrillon japonais du X^e siècle – L'Ochikubo-monogatari*, thèse de 3^e cycle en anthropologie sociale et culturelle, présentée à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) en janvier 1981, ayant pour éditeur scientifique le Collège de France, la Bibliothèque de l'Institut des hautes études japonaises, publiée par Maisonneuve & Larose en 1984.

4. Simone Mauclaire, *ibid.*

5. Simone Mauclaire, *ibid.*

CHRONOLOGIE

585-670 : Epoque d'Asuka

670-710 : Epoque de Hakuhô

Présence et pénétration du bouddhisme et du confucianisme par la Corée et la Chine voisines.

710-794 : Epoque de Nara

Début de la rédaction du *Kojiki* et du *Nihon shoki* (sources anciennes et populaires du Japon).

Rédaction des chroniques des régions (*fudoki*).

794-1185 : Epoque de Heian

Enseignement du Tendai et du Shingo.

Histoires romanesques : le *Dit du Genji*.

1185-1333 : Epoque de Kamakura

La culture des Fujiwara (900-1199) : grande famille japonaise identifiée aux principales charges de l'Etat. Début d'une remise en question de la

culture des Célestes (Chinois), figures originales des personnages du Japon, esprit de contestation culturelle, système familial de type « mafieux ».

Deux familles se disputent le pouvoir : Taira et Minamoto.

Introduction et ascension du bouddhisme. Création de l'école de la Terre Pure du moine compatissant Hônen. Immense succès du bouddhisme. Montée des périls et tragédies du temps dont la misère, la famine, etc.

C'est Eisai qui, de retour de Chine, découvrit un courant bouddhiste né au VII^e siècle, inconnu alors du Japon. Il s'agit de *dhyâna* en Inde, du *chan* en Chine, du zen au Japon. Le zen se proposait de faire émerger la « nature » du Bouddha en l'homme et de permettre à tout être de « s'éveiller » à condition qu'il soit guidé par un « maître ». Plusieurs zen : Rinzai, créé en 1191 par Eisai (1142-1215); Sôtô, créé en 1227 par Dôgen (méditation *zazen*, en position assise); Hokkeshû par Nichiren (école du sùtra du Lotus).

1333 : fin du régime de Kamakura, naissance du shôgunat (le *bakufu*)

De 1186 à 1333, le maître du Japon d'alors, Yoritomo, avait dédoublé son pouvoir; de civil, il était également devenu militaire, ce double pouvoir structurera la féodalité japonaise ou shogunale. Apparition des samourais.

1333-1392 : Epoque des Dynasties du Nord et du Sud

1392-1573 : Epoque de Muromachi

1578-1615 : Epoque de Momoyama

Apparition des armes à feu.

1600-1854 : Epoque d'Edo

1868-1912 : Ere Meiji

Guerre civile et restauration de Meiji.

Fin de la guerre civile.

1869 : création de l'Université de Tôkyô.

Le shintô devient religion d'Etat.

1869-1882 : abolition du système des fiefs, création d'une armée recrutée selon le système de conscription, création de la Banque du Japon, suppression de la classe des *bushi* et des rentes des samourais.

1882-1890 : promulgation de la Nouvelle Constitution, élections à la Diète.

1892 : parution d'une première édition universitaire (nationale) d'une *Histoire de la littérature japonaise*.

1895-1910 : fin de la guerre sino-japonaise, traité de Shimonoseki, traité d'alliance avec la Grande-Bretagne, guerre russo-japonaise et défaite navale de la Russie : grand retentissement mondial (le Japon s'inscrit sur la liste des « Grands »).

Annexion de la Corée.

1912-1926 : Ere Taishô

1926-1989 : Ere Shôwa

1989 : Début de l'ère Heisei

En 1992, l'Empereur du Japon se rend pour la première fois de l'histoire de son pays en Chine.

D'après Danielle Elisseeff, *Histoire du Japon*,
opus cité dans notre Bibliographie.